

Jean-Pierre LEHMANN  
NOTAIRE  
Boîte Postale n° 3  
31360 SAINT-MARTORY

SAINT-MARTORY, le

SUCCESSEUR DE M<sup>e</sup> RICAUD

TÉL. : 61.90.20.40  
TÉLÉCOPIE : 61.90.32.24  
C.C.P. Toulouse 2321-04 D

Etude fermée le samedi

**A T T E S T A T I O N**  
\*-\*-\*-\*-\*

N/Réf. :

**JE SOUSSIGNE**, Maître Jean-Pierre LEHMANN,  
Notaire à la Résidence de SAINT-MARTORY, Haute-  
Garonne,

**ATTESTE :**

Qu'il résulte d'un acte de notoriété  
à mon rapport de ce jour, que Monsieur René  
Jean Elie PERRIN, en son vivant retraité de  
la gendarmerie, né à FIGAROL (Haute-Garonne),  
le 18 Novembre 1908, demeurant à TARBES (65000),  
rue Latil, n° 6, Résidence Les Marronniers, Appartement  
n° 15, époux en uniques noces de Madame Joséphine  
Eugénie Bertrande PRADERE,  
Est décédé à SAINT-GAUDENS (31800),  
Boulevard du Comminges, où il se trouvait momenta-  
-nement, le 28 Décembre 1989,

Laissant :

1°) Madame Joséphine Eugénie Bertrande  
PRADERE, sans profession, née à VILLENEUVE-  
de-RIVIERE (Haute-Garonne), le 28 Février 1914,  
demeurant à TARBES (65000), Rue Latil, n° 6,  
Résidence Les Marronniers, Appartement n° 15,

a) Commune en biens meubles  
et acquêts, à défaut de contrat de  
mariage, préalable à leur union, célébrée  
en la Mairie de LESTELLE DE SAINT MARTORY  
(Haute-Garonne), le 18 Septembre 1945,  
sans modification depuis,

b) Bénéficiaire d'une donation  
entre époux, reçue par Maître Pierre  
RICAUD, Notaire à SAINT-MARTORY (Haute-  
Garonne), le 18 Septembre 1973, enregis-  
-trée, aux termes de laquelle, Monsieur  
PERRIN, de cujus, a fait donation entre

vifs, pour le cas où elle lui survivrait,  
à son épouse, Madame PERRIN, née Joséphine  
Eugénie Bertrande PRADERE, susnommée:

"De la moitié en usufruit seulement  
"(y compris le quart en usufruit de  
"l'article 767 du Code Civil) de l'universa-  
"-salité des biens et droits mobiliers  
"et immobiliers qui appartiendront  
"au donateur au moment de son décès  
"et qui composeront sa succession de  
"quelque nature ou quelques valeurs  
"qu'ils soient dus ou situés sans aucune  
"exception ni réserve.

"Pour Madame PERRIN-PRADERE  
"si elle survit à son mari faire et  
"disposer desdits biens comme de choses  
"lui appartenant en usufruit à compter  
"du jour du décès du donateur.

"En cas d'héritiers à réserve  
"et de demande en réduction de leur  
"part la présente donation sera réduite  
"sur la part de ceux qui l'auront demandé  
"à la quotité disponible la plus étendue  
"permise entre époux en faisant état  
"des rapports et des dons manuels.

"Pour jouir de l'usufruit auquel  
"elle aura droit la donataire sera  
"dispensée de faire inventaire et de  
"fournir caution.

"De plus en conformité de la  
"loi n° 63-699 du 13 Juillet 1963,  
"publiée au journal officiel du 17  
"Juillet 1963 Monsieur PERRIN donateur  
"donne à son épouse toute la quotité  
"prévue ci-dessus et de plus conformément  
"au paragraphe 2 alinéa 2 de l'article  
"1094 nouveau du code civil notamment  
"la jouissance et l'usufruit du local  
"d'habitation dans lequel le conjoint  
"gratifié avait sa résidence principale  
"à l'époque du décès et l'usufruit  
"des meubles meublants garnissant ledit  
"local."

c) Et usufruitière légale du  
quart des biens composant sa succession  
en vertu de l'article 767 du Code Civil,  
sauf cet usufruit à se confondre avec  
le bénéfice plus étendu de la donation  
entre époux ci-dessus indiquée.

2°) Et pour habiles à se dire et porter  
ses seuls héritiers :

- Madame Eliane Henriette Odile PERRIN,  
Professeur, née à MURET (Haute-Garonne), le  
11 Juin 1947, demeurant à SEMEAC (65600), Rue  
d'Alambert, n° 1bis, épouse en uniques noces  
de Monsieur Jean-Marie Alphonse Emile BOUSQUIE,

Mariée avec Monsieur BOUSQUIE,  
sous le régime de la séparation de  
biens pure et simple, aux termes de  
leur contrat de mariage, reçu par Maître  
Jacques VIGNEAU, Notaire à VILLEFRANCHE  
DE LAURAGAIS (Haute-Garonne), le 19  
Mai 1983, préalablement à leur union,  
célébrée en la Mairie de LESTELLE DE  
SAINT MARTORY (Haute-Garonne), le 21  
Mai 1983, sans modification depuis.

- Et Monsieur André Alfred Louis PERRIN,  
Chef de Service à la Chambre de Commerce de  
TARBES, né à BARBAZAN (Haute-Garonne), le 23  
Août 1951, demeurant à TARBES (65000), Rue  
du Martinet, n° 16, époux en uniques noces  
de Madame Françoise FERREBOEUF,

Marié avec Madame FERREBOEUF,  
sous le régime légal de la communauté  
de biens réduite aux acquêts, à défaut  
de contrat de mariage, préalable à  
leur union, célébrée en la Mairie de  
TOULOUSE (Haute-Garonne), le 24 Septembre  
1983, sans modification depuis.

Ses deux enfants issus de son union  
avec Madame Joséphine Eugénie Bertrande PRADERE,  
son épouse survivante, héritiers conjointement  
pour le tout ou divisément chacun pour la moitié,  
sauf les droits en usufruit revenant à leur  
mère susnommée.

**EN FOI DE QUOI**, j'ai délivré la présente  
attestation, pour servir et valoir ce que de  
droit.

Fait à SAINT-MARTORY,

Le 21 Novembre 1990.

**Jean-Pierre LEHMANN**  
NOTAIRE  
Boîte Postale n° 3  
31360 SAINT-MARTORY

